

Démarrage semaine
du 5 septembre 2022

TEMPO
GRANDIR EN MUSIQUE



Sainte Marie - Atelier Chant, rythmes et percussions

Jeudi 16h50-17h50 (CP à CE2)

Bulletin d'inscription

Un atelier hebdomadaire animé à Sainte-Marie depuis plusieurs années, qui permet de découvrir la musique dans l'ensemble de ses dimensions : le chant et le rythme. En accompagnement du chant, les enfants utilisent des petites percussions instrumentales (tambours, claves, boomwhackers, ...), les percussions corporelles.

Dans une approche ludique, cette activité musicale permettra aux enfants de développer leurs capacités d'écoute, de concentration, de coordination, d'anticipation et d'improvisation. La pratique collective des percussions permet également à chaque enfant d'apprendre à trouver sa place et vivre la **dynamique positive du groupe**. Un chemin d'épanouissement personnel et collectif !

Si vous souhaitez que votre enfant participe à cet atelier, deux possibilités :

- remplir le bordereau ci-dessous et le retourner, accompagné de deux chèques à l'ordre de TEMPO : un chèque d'acompte de 125 euros, encaissé à réception, et un chèque de 200 euros qui sera encaissé en novembre 2022 (adresse : TEMPO, 30 rue de Saint Pétersbourg 75008 Paris)
- remplir le bulletin d'inscription électroniquement, à retourner à contact@tempo-musique.fr puis régler par virement (325 euros pour l'année).

Nous nous tenons à votre disposition si vous avez des questions.

Stéphane Lancereaux

stephane.lancereaux@tempo-musique.fr / 01.83.97.31.77

TEMPO regroupe plus de 70 professeurs de musique. Nous intervenons en crèche, dans les écoles, les entreprises et les maisons de retraite, en mettant la musique au service du développement intégral de la personne et du groupe. **Retrouvez-nous sur www.tempo-musique.fr**

✂

ECOLE : Sainte-Marie – Levallois-Perret 2022/23. Atelier CHANT & RYTHMES.

NOM et PRENOM DE L'ENFANT :

.....

CLASSE FREQUENTEE (2022-23) :

COORDONNEES DE LA FAMILLE

ADRESSE POSTALE :

.....

EMAIL :

TELEPHONE :

COMMENTAIRES EVENTUELS :

.....

.....